

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS  
DU BASSIN CHAMBERIEN  
(P.P.R.I. approuvé après enquête)  
D.D.T. de Chambéry - 73000

Le pour être annexé à la collection  
en date du 19/05/88

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU P.P.R. INONDATION  
Le Préfet  
Chambéry

III.A - Cartographie réglementaire  
Planche A2 au 1/5000

Direction Départementale de l'Équipement de la Savoie  
Service de l'Habitat et de l'Environnement / I.T.E.  
1, rue des Clavons - 73011 CHAMBERY, B.P. 1106  
Tél. 04 79 71 73 73. Fax 04 79 71 72 20  
Edition: Juin 1989

**LEGENDE:**

- Zone non réalisable
- Zone non constructible
- Zone constructible sous conditions
- Les bords des pentes et des zones saturées sont indiqués.
- Enveloppe des zones inondables de la Leyse et de ses principaux affluents (pour la crue de référence conventionnelle)
- Limite entre 2 types de zones réglementées
- - - Limite des principaux cours d'eau
- - - - Limite de commune

**NOTE:** Les 15 communes du P.P.R.I. font l'objet de prescriptions ou recommandations stipulées dans le cahier de prescriptions générales joint au règlement, sur tout leur territoire et non uniquement dans les zones A, B, C et D.

**TABLEAU D'ASSEMBLAGE**

